

INFORMATIONS SUR LA SAISON 2022 - 2023

La saison est déjà bien lancée mais vous nous rejoignez et il n'est pas trop tard !

Ayant manqué les 4 premiers mois, vous bénéficiez d'une réduction de 30€ sur votre licence. Cette réduction s'applique sur les tarifs affichés sur la page suivante.

Quelques informations pour l'organisation des cours :

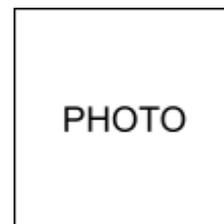
- Si vous êtes nouveau au club, vous aurez rapidement une carte d'accès au bassin. Celle-ci vous permettra de franchir le tourniquet de l'accueil.
- Il n'y a pas de surveillance des enfants dans les vestiaires, les parents sont donc encouragés à descendre avec leur enfant, surtout s'ils ne sont pas autonomes.
- Maël est l'entraîneur de tous les nageurs, quelle que soit leur catégorie. Il est secondé par Andréa et Sébastien (deux jeunes du club). Lors de ses absences, il est remplacé par des bénévoles du club qui ont le diplôme requis (le BNSSA) ou par des maîtres nageurs de la piscine.
- Vous trouverez le planning des séances du club en dernière page de ce document, triées par jours et par catégories
- Les horaires de début des séances doivent être respectés. Merci pour votre compréhension.
- La communication du club passe essentiellement par mail, aussi, merci de vérifier que nos adresses ne sont pas signalées comme "indésirables" dans vos clients mails. 4 adresses sont utilisées:

- dauphins.mayennais@gmail.com (président du club : Erwannig LOUF)
- dmcoach53@gmail.com (Coach du : Maël GUY)
- secretairedauphinsmayennais@gmail.com (secrétaire du club : Caroline LAKEY)
- tresorierdauphinsmayennais@gmail.com (trésorière du club : Tiphaine LERENDU)
- dm53.communication@gmail.com (Adresse partagée entre coaches et membres du bureau pour communiquer)

Les parents intéressés pour devenir Officiels sur les compétitions (chronométrateur) sont les bienvenus, merci de remplir la dernière feuille du dossier (inscription Chronométrateur). Cette action vous donne une réduction de 10 euros sur votre licence. Vous verrez mieux les compétitions du bord du bassin et participerez vraiment à ces événements avec vos enfants. Un grand merci !

Les membres d'une même famille appliquent chacun une réduction de 10 euros sur leur licence (à partir de 3 membres inscrits).

Rappel de l'adresse de notre site internet : <http://dauphinsmayennais.fr/> Nous utilisons les réseaux sociaux Facebook et Instagram pour communiquer, notamment lors des compétitions



SIEGE SOCIAL : HOTEL DE VILLE DE MAYENNE
PRESIDENT : Erwannig LOUF
 12 rue du champ de la lande
 53100 Saint-Baudelle
 E-mail : dauphins.mayennais@gmail.com

FICHE D'INSCRIPTION

Cotisation saison 2022/ 2023

Merci d'entourer le tarif qui vous correspond

	Âge	Créneaux par semaine	Prix en €
Nemo	6 à 9 ans	1	145
Dauphins	8 à 10 ans	2	170
Avenirs	9 à 11 ans	3	185
Espoirs	11 à 14 ans	3	200
Elites	15 à 18 ans	5	215
Loisirs	11 à 18 ans	2	160
masters compét'	plus de 18 ans	4	215
masters non compét'	plus de 18	4	175
handi-jeunes	11 à 18 ans	1	145
handi-adultes compét'	plus de 18 ans	3	200
handi-adultes non compét'	plus de 18 ans	3	160
Chronométrateur non nageur	plus de 15 ans	0	0

Identité

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Date de naissance : ... / ... / ...

Sexe : H / F

Licence : Nouvelle / Renouvellement

Tarif Chronométrateur (-10€) : OUI / NON

Tarif Famille (-10€) : OUI / NON

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné

Demeurant à

AUTORISE mon fils ma fille.....

à se déplacer en équipe ou individuellement à l'occasion de rencontres sportives ou pour se rendre sur les lieux d'entraînement, soit au moyen de transport en commun ou de véhicules particuliers. J'accepte que les responsables du club autorisent en mon nom, toute intervention médicale en cas de nécessité.

SIGNATURE du responsable (pour les mineurs)

QUESTIONNAIRE DE SANTE

Attestation sur l'honneur (cochez une des deux cases) :

- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation ou des disciplines fédérales envisagées, en compétition, avant le 15 Octobre 2023.

- Avoir fourni au club un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation ou des disciplines fédérales envisagées, en compétition, il y a moins de trois ans.
ET
Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat.
ET
Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé ci-joint

Fait à.....Le

Signature

ASSURANCE

Le soussignédéclare avoir :

- Pris connaissance des informations minimales de garantie de base « Accidents corporels » attachées à la licence FFN
- Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelles Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garanties de base « Individuelle Accident » (cochez une des cases)

- OUI, je souhaite bénéficier des garanties « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN
- NON, Je ne souhaite pas bénéficier de cette garantie

Garantie complémentaire (cochez une des cases)

- OUI, je souhaite souscrire à une option complémentaire (ce rendre sur le site Extranat pour le formulaire)
- NON, je ne souhaite pas souscrire d'option complémentaire.

Fait à.....Le

Signature

DROIT A L'IMAGE

J'accepte la diffusion de photographies ou images vidéo sur le site internet du club, blog, les albums photos, lors de la soirée du club.

OUI

NON

SIGNATURE du responsable (pour les mineurs)

SIGNATURE du licencié

INSCRIPTION CHRONOMETREUR

Vos enfants sont amenés à participer à des compétitions de natation.

Pour que celles-ci puissent se dérouler, un jury doit être composé avec des officiels de natation (chronométreurs, juges de virages, etc.). Ces officiels sont généralement des parents de nageurs.

Pour chaque compétition (à domicile ou à l'extérieur et quel que soit le niveau), les règlements imposent à chaque club de fournir un nombre d'officiels en rapport avec le nombre de ses nageurs engagés à la compétition. Le non-respect de cette obligation engendre pour le club le paiement d'amendes, ce qui est très préjudiciable pour les finances du club ou l'impossibilité de participer pour certains nageurs.

Vous quittez les gradins inconfortables des tribunes pour venir nous rejoindre au bord du bassin. Vous devenez acteur plutôt que spectateur et avez ainsi l'occasion de plonger au cœur de la natation de course.

En devenant officiels chronométreurs ou juge de virages, vous vous engagez à participer à un minimum de 6 demi-journées de compétitions lors de la saison 2022/2023.

Pour rappel le club prend à sa charge le montant de la licence FFN chronométreur.

NOM :

Prénom:

Adresse :

Tél :

E- Mail :

Date et lieu de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné M, Mme
Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter sans conditions.

A....., le.....

Signature :

Signature du licencié (pour les mineurs):

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les nouveaux licenciés

Je, soussigné Docteur

certifie que l'état de santé de

ne présente aucune contre-indication à la pratique de la natation ainsi qu'à la participation aux compétitions.

Date

Cachet

Signature

Asthme Allergie Problèmes cardiaque

Pour les nageurs déjà licenciés, nous vous informons que le certificat que vous avez fourni l'an passé est valable 3 ans. Un nouveau certificat vous sera réclamé pour la saison 2023/2024.

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

	Némos (sauv'nage et pass'sport)	Dauphins (pass'compét)	Avenirs	Espoirs	Élites	Loisirs	Masters	Natation adaptée
Lundi		18h00-19h00	17h00-18h00		18h30-20h30			
Mardi					19h00-19h45 (PPG)	17h30-18h30	20h40-21h40	20h40-21h40 (Adultes)
Mercredi	12h15-13h00	13h00-14h00	16h00-17h00	13h00-14h30	14h30-16h00		20h30-21h30	20h30-21h30 (Adultes)
Jeudi		17h00-18h00		18h30-20h30	18h30-20h30	18h00-19h00		
Vendredi	17h45-18h30 18h30-19h15						20h40-21h40	16h45-17h30 (Jeunes) 20h40-21h40 (Adultes)
Samedi			9h30-10h30	12h30-14h30	12h30-14h30	12h15-13h00	9h00-10h30	